



CATALOGUE DES FORMATIONS

Les formations proposées par le syndicat SIMPLES pour se former sur les plantes Aromatiques et Médicinales

Edition décembre 2020



EDITO

S.I.M.P.L.E.S * est un syndicat professionnel.

Il rassemble des productrices et producteurs installés qui se retrouvent autour de valeurs communes de cueillettes, productions et transformations. Echanges, transmissions, mobilisations sur les questions réglementaires constituent les priorités de ses activités et actions en direction des professionnel.le.s des PPAM.

Nos formations sont centrées sur la spécificité du métier de producteur.trice SIMPLÉS : cahier des charges, petites structures et savoirs populaires, etc. Le choix des intervenants (producteurs.trices "confirmé.e.s", spécialistes, techniciens.ciennes) permet de valoriser la pratique du métier telle que nous la concevons.

3 thèmes sont présentés dans ce catalogue pour répondre aux besoins techniques spécifiques de l'activité des PPAM : 1/ Production, 2/ Transformations, 3/ Commercialisation

Notez que ce catalogue regroupe les formations "phares" que nous proposons mais n'est pas exhaustif. Les volets liés à la réglementation et au diagnostic écologique sont deux axes importants du cursus. Cependant nous sommes ouverts aux demandes de formations visant à approfondir les connaissances globales de chacun.e autour des "plantes" et du métier de "Paysan-Herboriste". D'autres projets peuvent se mettre en place à la demande des massifs.

Vous trouverez toutes les dernières informations sur le site:

<https://www.syndicat-simples.org/les-formations/formations-professionnelles-simples/>

Dans la démarche proposée, le Syndicat souhaite que les productrices et producteurs soient moteurs et impliqué.e.s dans la mise en place localement de formations : accueil, hébergement, gestion des inscriptions. C'est pourquoi une "Mallette Formation" (disponible dans l'espace adhérent.e.s) est à disposition de chacun pour concrétiser les projets de formation et faire en sorte qu'ils aboutissent (engagement, financement).

Nous espérons que les formations de ce catalogue répondront à vos besoins et vous nourriront dans votre vie de productrice et producteur de PPAM.

Pour la commission Formations,
Béatrice Hamel
formation@syndicat-simples.org

* Acronyme de Syndicat Inter-Massifs pour la Production et L'Économie des Simples.

Informations générales

Le syndicat est enregistré en tant qu'organisme de formations auprès du préfet Auvergne Rhône-Alpes sous le numéro 84 26 02 444 26.

Il dispose d'une convention avec VIVEA, le Fonds pour la formation des chefs d'exploitation et entreprises agricoles. SIMPLES est en réflexion sur une démarche de certification qualité en tant qu'organisme de formation qui permettra entre autre d'accéder à d'autre fonds, mais aujourd'hui, seuls les financements personnels sont possibles en dehors de VIVEA.

Modalités de prise en charge par VIVEA d'une action de formation

VIVEA participe exclusivement à la prise en charge des prestations pédagogiques pour les stagiaires éligibles à son financement dans les conditions suivantes :

- une journée de formation a une durée de 7 heures.
- un stagiaire est éligible s'il a suivi au moins 7 heures de formation ;
- un stagiaire est financé au prorata temporis dans la mesure où sa présence est inférieure à la durée de la session de formation, et supérieure ou égale à 7 heures ;
- un stagiaire est financé par VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de prise en charge de 2000 €, fixé par le conseil d'administration de VIVEA. Tout excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire complémentaire.



Modalités de participation

Les formations sont accessibles à nos différent.e.s adhérent.e.s; producteurs.trices SIMPLES disposant de la mention, et sympathisant.e.s. Pour les formations cosmétiques, une adhésion sympathisant.e de 70€ est nécessaire. Le formulaire d'adhésion « sympathisant.e » est disponibles sur le site SIMPLES : <https://www.syndicat-simples.org/adherer/>

Comment s'inscrire?

Pour les formations dont le lieu reste "à organiser sur son massif", il faut se rapprocher de son référent formation (voir p.21).

Pour chaque formation, un bulletin d'inscription est édité. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site SIMPLES <https://www.syndicat-simples.org/les-formations/formations-professionnelles-simples/> et dans l'espace adhérent.e.s : <https://fichiers.syndicat-simples.org/login>

Toute participation doit être **confirmée par l'envoi du bulletin d'inscription papier et du paiement** qui ne sera encaissé qu'après la formation. À réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adresserons un e-mail validant votre inscription. Dans les huit jours précédant la formation, nous vous enverrons un nouvel e-mail faisant office de convocation. Une attestation de stage sera adressée au stagiaire après la formation, en même temps que la facture acquittée.

Tarifs indicatifs en financement personnel *

Les tarifs des formations pour les personnes sympathisantes ou extérieures sont : 80 € pour 1 jour - 150 € pour 2 jours - 210 € pour 3 jours - 350 € pour 5 jours.

Les adhérent.e.s SIMPLES, qui suivent le cahier des charges SIMPLES et disposent de la mention, bénéficient de tarifs spécifiques : 35 € pour 1 jour - 70 € pour 2 jours - 95 € pour 3 jours - 160 € pour 5 jours

*Le Syndicat n'est pas soumis à la TVA et tous les tarifs sont donc nets de taxes.



SOMMAIRE DES FORMATIONS 2020/2021

Le formations notées **en vert** n'ont pas encore de lieu défini, et sont à organiser sur son massif, en lien avec son référent formation (p.21).

Attention, selon les contraintes des formateurs, les zones géographiques et dates sont plus ou moins définis (cf. description de chaque formation)

PRODUCTION



Pratique et entraînement à l'identification botanique - Françoise Laigneau
Diagnostic écologique des sols - Miguel Neau
Culture de PPAM - Séverine et Charles Pioffet
Ergonomie - Jean-François Roussot
Maladie de Lyme - Thierry Folliard
Cueillette de plantes sauvages - Thomas Echantillac

TRANSFORMATIONS



Séchage des plantes - Thibaut Joliet
Extractions végétales diverses - Jean-Baptiste Gallé
Extractions végétales appliquées - Béatrice Chatel
Gemmothérapie - Intervenants différents selon la région
Distillation de qualité en alambic - Micias Saillard
Fabrication d'un rocket stove - Association FeuFollet

COMMERCIALISATION



Conseil plantes et physiologie - Thierry Folliard
Bonnes pratiques de fabrication cosmétique - Sylvain Turina



PRATIQUE ET ENTRAÎNEMENT A L'IDENTIFICATION BOTANIQUE



DATES

LIEU

HORAIRES

Avril 2021

Sentein (09)

2 jours

-> **Bulletin d'inscription disponible en Février 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

Objectif : Rappels de notions de classification botanique. Utiliser les clés de détermination, utiliser une flore de son choix adaptée à son niveau, identifier plusieurs plantes sur un site donné, aborder les notions de dynamique de végétation, repérer des sites de cueillette sauvage. Réaliser l'inventaire botanique d'une parcelle donnée.

Intervenante : Françoise Laigneau, accompagnatrice en montagne, titulaire d'un diplôme de l'École pratique des Hautes Études en Sciences et vie de la terre (EPHE). Expérience de 8 ans en botanique et phytosociologie au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Contenu de la formation :

- vocabulaire de base pour la description d'une plante.
- morphologie au sein des familles principales.
- clés de détermination utilisées dans les guides d'identification.
- exemples de l'importance relative de la précision de la détermination (au genre ou à la sous espèce). Approfondissement de certaines familles.
- collecte et identification de plantes sur le terrain, en individuel ou groupe.
- dynamique de végétation.





PRATIQUE DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DES SOLS



DATE	LIEU	HORAIRE
15 et 16 avril 2021	Pyrénées	2 journées
avril / mai 2021	Bretagne, Limousin, Alpes	2 journées

-> **Bulletin d'inscription disponible en Février 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Comprendre l'outil technique de diagnostic écologique et son application pour évaluer l'impact des pratiques agricoles sur les écosystèmes et agrosystèmes.

Intervenant : Miguel NEAU, botaniste-formateur, consultant en écotoxicologie

Contenu de la formation :

- Introduction : écosystèmes, agrosystèmes et diagnostic écologique
- Géologie et pédologie appliquées au diagnostic écologique
- Flore de déséquilibre et pratiques déséquilibrantes de la vie du sol
- Etat écologique du milieu et qualité des productions
- Plantes éco-indicatrices et bio-indicatrices
- Descriptif, application et intérêts de l'outil de diagnostic écologique
- Relevé floristique et mise en situation du diagnostic écologique
- Analyse et interprétation
- Evaluations pratiques et écrites





CULTURE DE PPAM

DATE

4 et 5 Mars 2021

LIEU

St laurent de Levezou (12)

HORAIRE

2 journées

-> **Bulletin d'inscription disponible en Janvier 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Connaitre et approfondir la vie du sol, les besoins des plantes médicinales en culture, mise en pratique : semis, bouture, division de souche, entretien du sol

Contenu de la formation :

- Approche théorique
- Mises en pratique sur le terrain





ERGONOMIE



DATE

LIEU

HORAIRE

24 Mars 2021

Pyénées

1 journée

-> Bulletin d'inscription disponible en Janvier 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : appréhender le travail de la terre de manière simple, pragmatique et détendue en limitant les efforts et développant les capacités réelles de chacun

- utiliser des méthodes alternatives issues des arts martiaux pour gérer les efforts et le stress.
- redonner goût au travail de la terre sans s'épuiser.

Contenu de la formation :

- Présentation générale de la méthode de travail adaptée à l'activité de producteur cueilleur en adoptant des principes simples issus des techniques d'art martiaux :
- le rapport à la terre, aux plantes et au travail, comment le faire évoluer pour se faciliter la tâche.
- comment développer un état d'esprit adapté au travail manuel répétitif et faire face aux difficultés physiques.
- échauffement : Expérimentation des principes de base et application de ces principes aux tâches quotidiennes :
- port des charges lourdes,
- pratique de binage, désherbage liant la détente et l'efficacité.
- techniques pour prévenir les tensions physiques et les douleurs dorsales.





MALADIE DE LYME



DATE

LIEU

HORAIRE

18 et 19 mars

Saint-Antonin-Noble-Val
(82)

Mercredi 14h au jeudi 18h

-> Le bulletin d'inscription est sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org

Objectif : Présenter un bref rappel de l'état des connaissances en matière de MVT « Maladie Vectorielle à Tiques » et plus particulièrement la borréliose ou maladie de Lyme. Présentation des analyses médicales, des traitements disponibles, des séquelles à craindre, du suivi thérapeutique. Temps d'échange et de partage sur l'expérience de la maladie de Lyme, telle qu'elle est vécue sur le terrain ou dans la population

Contenu de la formation :

1. Introduction
2. Etat des lieux : prévention, symptômes, contexte sociétal et juridique
3. Prise en charge conventionnelle et alternatives thérapeutiques
4. Retour d'expérience des cueilleurs / producteurs / thérapeutes
5. Conclusion : entre déni et psychose





CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES



DATE

1er et 2 Mars 2021

LIEU

Montbrun-Les-Bains (26)

HORAIRE

2 jours

-> Le bulletin d'inscription est sur notre site dans l'onglet **Se Former**, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org

Infos : Pour les porteurs de projet d'installation en PPAM non éligibles VIVEA, cette formation peut-être financé par le Parc des Baronnies, pour un maximum de 10 stagiaires. Les porteurs de projets d'installation dans le Parc des Baronnies seront prioritaires.

Objectif : Connaître la réglementation et les bonnes pratiques de cueillette, adaptées à ses besoin et respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Intervenant : Thomas Echantillac, cueilleur professionnel, et président de l'Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages

Contenu de la formation :

THEORIE

1. Pourquoi cueillir les plantes sauvages, pour qui?
2. Les démarches en amont de la cueillette - réglementation des espaces et des espèces (recherche sur la plante, évaluation site de cueillette, gestion site)
3. Panorama de la saison
4. Une filière qui s'organise (SIMPLES, AFC, FPH)
5. Aspects économiques : étude de cas et personnalisation

PRATIQUE

- Repérage ; Adapter sa cueillette à son besoin
- Différentes plantes et parties, différentes techniques ; Gestion des sites ; Organisation quotidienne, outils, chantier





SECHAGE DES PLANTES



DATE

LIEU

HORAIRE

Automne/Hiver 2021

A déterminer

2 journées

Se rapprocher de votre référent formation si intéressé (liste p. 20)

Objectif : Comprendre les différents éléments et facteurs participant au séchage. Comprendre la place du séchage dans la qualité du produit fini « plantes à tisane ». Orienter son système de séchage en cohérence avec son exploitation. Appréhender les systèmes existants et mise en pratique.

Intervenant : Thibaut JOLIET, formateur au CFPPA de Montmorot et paysan

Contenu de la formation :

- techniques de séchage : caractérisation plante et air, les étapes du séchage, les différents types de séchoir
- Exercice de reconnaissance et de qualification d'échantillons.
- Analyse d'une étude comparative de systèmes de séchage par déshumidification – faire émerger les limites économiques, énergétiques et écologiques des systèmes de séchage.
- Méthodologie pour dimensionner son installation en liens avec ses besoins pour la transformation et la vente en l'état
- Présentation photo d'une dizaine de séchoirs existant, auto construit partiellement ou complètement avec différentes configuration et différent matériaux.
- Présentation par les porteurs de projets ou professionnels non équipés de séchoir de leurs besoins et de leurs contraintes.
- Travail en sous-groupe sur le dimensionnement, les choix techniques (matériaux, système ...), le plan du séchoir, la liste des fournitures et matériaux, le plan d'exécution.





EXTRACTIONS VEGETALES DIVERSES

DATE	LIEU	HORAIRE
3 et 4 février 2021	Chevagny-Sur-Guye (71)	2 journées
23 et 24 Février 2021	Villers-Farlay (39)	2 journées

-> Les bulletins d'inscription sont sur notre site dans l'onglet **Se Former**, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org

Infos: Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Identifier et apprendre des outils scientifiques permettant de prévoir la composition des préparations commercialisées. S'appuyer sur les principes actifs et leurs propriétés dans le but de perfectionner ses conseils sur le choix des plantes et leurs usages.

Améliorer les procédés d'extraction afin d'affiner le choix des préparations galéniques commercialisées selon les attentes de la clientèle.

S'approprier des savoirs permettant de maîtriser l'influence de différents paramètres sur la qualité d'une transformation à base de plantes aromatiques et médicinales..

Contenu de la formation :

- Solvabilité et solvants : notions de chimie de base pour comprendre la polarité
- Paramètres qui peuvent influencer la qualité des plantes
- Notions de chimio taxonomie.
- Présentation des procédés d'extraction les plus courants
- Étude et rappel des principales familles de métabolites secondaires.
- Identifier et classer les actions sur l'organisme des différents principes actifs
- Exemples de procédés et préparations galéniques : traditionnels et innovants
- Mise en pratique avec des exemples concrets





EXTRACTIONS VEGETALES APPLIQUEES

Aux alcoolatures et macérats de bourgeons

DATE

LIEU

Durée

Automne 2021

Pyrénées

2.5 journées

Se rapprocher de votre référent formation si intéressé (liste p. 20)

Objectifs: Comprendre les procédés qui régissent l'extraction de tel ou tel principe actif - Connaître les processus accessibles aux « petits » producteurs pour la fabrication d'alcoolatures ou de macérats de bourgeons afin de proposer une gamme de compléments alimentaire - Approcher les bonnes pratiques de fabrication pour un produit fini de qualité.

Intervenant : Béatrice CHATEL, Ingénieure et docteure en physique, productrice SIMPLÉS

Contenu de la formation :

- Rappels de Biochimie (polarité, acidité, solvants, puis expériences pratiques)
- Evocation des principales familles de principes actifs, associés aux plantes localement
- Alcoolature : les différentes pratiques, les procédés de fabrication. Application à quelques plantes avec leurs usages principaux
 - Gemmothérapie : les différentes pratiques, les procédés de fabrication. Application à quelques bourgeons avec leurs usages principaux
 - Mise en pratique : description des paramètres qui influent sur l'extraction afin de mieux définir un guide de bonnes pratiques de fabrication et des conseils appropriés dans les usages. Exemples des macérations huileuses.
- Evocation des questions réglementaires pour l'utilisation et la vente de ces produits (télé ICARE et réglementation douanes)





GEMMOTHERAPIE



DATE	LIEU	INTERVENANT	HORAIRE
9 et 10 mars	Esplas de Serou (09)	Roland POUSSIN	2 jours
25 et 26 Mars	Chanteix (19)	Julien BARATAUD	2 jours
1 et 2 Avril	St Jean le blanc (14)	Mickaël MARY	2 jours
29 et 30 Mars	Massif Jura-Vosges	Hubert GAILLOT	2 jours

-> **Bulletin d'inscription disponible en Janvier 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

nfos: Ces formations ne seront mise en place que si un minimum de 12 personnes par formation s'engage à participer.

Objectif : mettre en place une gamme de produits à base de bourgeons et jeunes pousses dans le cadre de son activité professionnelle PPAM et dans le contexte réglementaire des compléments alimentaires.

Contenu de la formation :

Partie commune à tous les formateurs :

- Histoire et fondements de la gemmothérapie.
- Préparation des macérations de bourgeons : principes et méthodes.
- Travaux pratiques sur le terrain : reconnaissance des arbres, identification des espèces à partir de critères botaniques, récoltes de bourgeons pour la fabrication d'un macérât, chacun réalisera un macérât de la plante de son choix
- Etude des indications des principaux bourgeons

Selon la région et les techniques pratiquées par chaque formateur, les contenus pourront ensuite varier. Ils seront décrits dans les bulletins d'inscription.





DISTILLATION DE QUALITE EN ALAMBIC



DATE

6 et 7 Avril 2021

LIEU

Caunettes en Val (11)

HORAIRE

2 jours

-> **Bulletin d'inscription disponible en Février 2021 sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

Objectif : Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques pour une distillation de qualité en alambic.

Intervenant : Micias SAILLARD, producteur distillateur SIMPLES de plantes aromatiques et médicinales, maîtrisant les différents types d'alambic.

Contenu de la formation :

- compréhension théorique de la distillation avec un alambic à colonne
- à quel moment récolter et comment récolter ?
- réalisation d'une cueillette
- réalisation d'une distillation de plantes pour voir les différentes étapes de la distillation à vapeur d'eau ainsi que les précautions nécessaires
 - être capable d'utiliser un alambic à colonne en cuivre et l'ensemble du matériel annexe
 - être capable d'obtenir une huile essentielle et un hydrolat de qualité.





ROCKET STOVE



DATE

LIEU

HORAIRE

Automne 2021

Alpes Nord

9h-17h sur 5 jours

Se rapprocher de votre référent formation si intéressé (liste p. 20)

Objectif : autoconstruire un générateur de vapeur au bois « Rocket stove » pour la production d'huiles essentielles et d'hydrolats. Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques permettant aux stagiaires de réaliser eux-mêmes un générateur de vapeur à bois très haut rendement de type rocket stove.

Intervenants : Association Feufollet, <http://www.feufollet.org/>

Contenu de la formation :

- Savoir découper, plier et assembler les pièces nécessaires à la fabrication du coeur d'un foyer de combustion «rocket»
 - Préparation des bidons pour y intégrer le coeur du foyer afin de fabriquer le foyer complet
 - Dimensionnement de la partie échange de chaleur (Jupe)
 - Etre capable de faire les calculs nécessaires à la fabrication de la Jupe du cuiseur en fonction du diamètre de la marmite
 - Apprendre à fabriquer les jupes des cuiseurs

Equipements à fournir par le stagiaire : Gants, chaussures fermées, habits de chantier





TECHNIQUE DE VENTE-CONSEIL PLANTE 1 et 2



DATES

12, 13 et 14 Janvier

9, 10 et 11 Février

LIEU

Chevagny-Sur-Guye (71)

HORAIRES

9h-17h sur 3 jours

9h-17h sur 3 jours

-> **Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site dans l'onglet Se Former, à remplir et envoyer à secretariat@syndicat-simples.org**

Objectif : Permettre aux producteurs de PPAM de répondre à la demande de la clientèle dans le cadre de la vente directe, d'aider au choix des plantes et ainsi améliorer leurs ventes en restant dans la légalité des textes. Sans empiéter sur le domaine purement médical, qui incombe aux praticiens. Dans cet espace autorisé, il est nécessaire pour le producteur de pouvoir se former lui-même pour être à même d'identifier une situation où il faut avoir recours au thérapeute.

Intervenant : Thierry FOLLIARD, naturopathe et phyto-aromatologue

Contenu de la formation :

- Définir où sont les manques ou les difficultés pour les producteurs
- Rappel des rudiments en matière d'anatomie, physiologie et pathologie pour se situer en tant que vendeur de PPAM.
- Faire la différence entre une situation d'entretien de l'organisme qui concerne le bien-être et un état pathologique
- Faire la différence entre un état pathologique bénin, pouvant être accompagné avec des plantes dans la liste des 148 «libérées» et un état nécessitant l'intervention d'un praticien.
- Acquérir, préciser des notions pour pouvoir répondre aux clients et mieux les conseiller.
- Traitement d'exemples concrets proposés par les stagiaires





BONNES PRATIQUES DE FABRICATION DES COSMETIQUES



DATES	LIEU	HORAIRE
1er et 2 Février 2021	Cornod (39)	2 journées
Février / Mars	A organiser sur son massif	2 journées
Février / Mars	A DISTANCE	2 journées

-> si intéressé par des sessions à distance, se manifester sur formation@syndicat-simples.org

-> Pour les formations en présentiel, se rapprocher de votre référent formation si intéressé (liste p. 20)

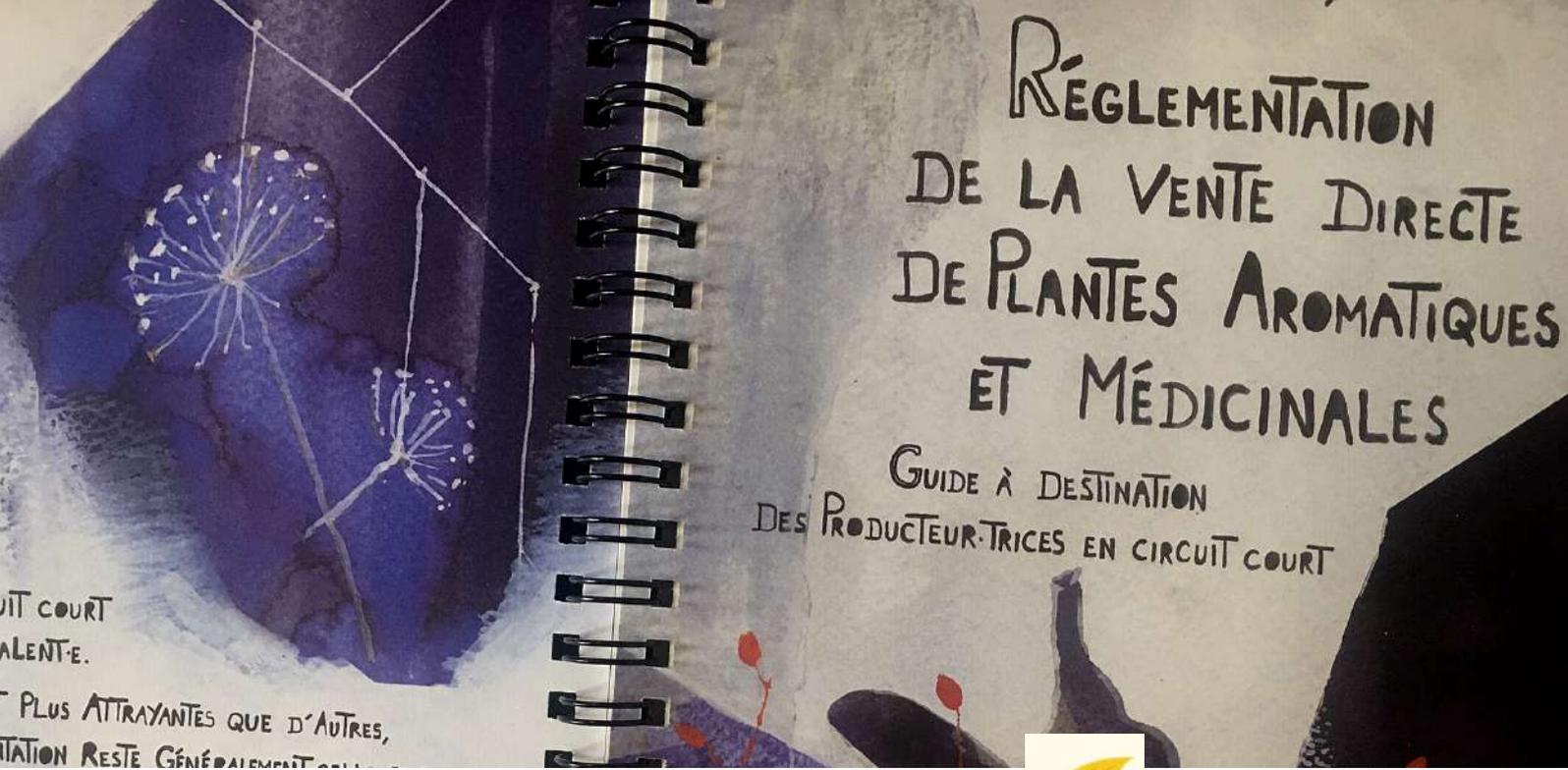
Objectif : Aborder sereinement l'activité de fabrication artisanale de cosmétiques, en conformité avec les dispositions réglementaires.

Intervenant : Sylvain TURINA, producteur SIMPLES et savonnier

Contenu de la formation :

- Quelles sont les obligations d'un fabricant de cosmétiques ?
- Le Règlement (CE) N° 1223/2009 : Grands principes
- L'ANSM : Déclaration d'établissement, Règles du jeu
- Les responsabilités : La personne responsable – l'évaluateur de sécurité
- Les mentions d'étiquetage
- Notification électronique sur le portail européen CPNP
- Les BPF cosmétiques (Norme ISO22716)
- Compréhension des risques : leur nature, leurs causes et comment les éviter ?
- La rédaction du DIP (Dossier Information Produit) : apprentissage de la logique, entraînement
- Maîtriser spécifiquement la rédaction d'un DIP par un atelier pratique





REGLEMENTATION PPAM



DATE	LIEU	HORAIRE
Automne 2021	Drôme (26)	2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Objectif : être capable de réaliser ses démarches administratives de façon autonome et sereine. Comprendre les enjeux de la réglementation et se sentir libre de choisir son cadre réglementaire.

Multi-intervenants (contenu de la formation en cours de préparation)

Contenu de la formation :

- Le cadre général: enjeux de la réglementation Française et Européenne sur la vente des PPAM
- Le cadre spécifique: démarches administratives, comparaison des étiquetage pour les plantes sèches, les compléments alimentaires, les cosmétiques et les produits contenant de l'alcool (démarches douanières)
- Allégations de santé : ce que l'on peut écrire et ce que l'on ne peut pas écrire.



Contact des référents FORMATION par Massif

CONTACTS DES REFERENTS FORMATION (referent-formation@syndicat-simples.org)

Alpes nord	DUMONTEIL Marion	marion.dumonteil@ntymail.com	06 21 51 12 84
Alpes sud	CAPRINI Pauline	lessensdetheus@gmail.com	06 44 88 14 41
Auvergne	ROCHE Christine	c3r@orange.fr	06 61 24 09 65
Bourgogne	MOSER Giovanna	giovanna.moser@gmail.com	06 31 55 91 80
Bretagne	DESSOLY Typhaine	typhaine@pachamama-factory.fr	06 65 78 44 64
Cévennes	BURLOT Marjorie	marjorishan@gmail.com	06 45 32 04 78
Grands Causses	BLONDEAU Frédéric	fredericblondeau@syndicat-simples.org	06 12 93 84 07
Jura-Vosges	ARNOULD Karelle	amould.karelle@gmail.com	06 61 92 59 71
Limousin	MASSOT Aïda	aida.mccreation@gmail.com	06 13 39 58 84
Normandie	VARONE Florence	pam53@free.fr	06 51 30 86 38
Pyrénées	COLLET Séverine	colletseverine@yahoo.fr	04 68 43 17 88



Merci et bonne formation !

NOMIE DES SIMPLES

· SYNDICAT INTER-

MASSIFS POUR LA PA



ODUCTION ET L'ÉCO

Syndicat SIMPLES
A L'Usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST
Tél. 06.71.30.58.53
@syndicat-simples.org